

COVID - 19

PROTOCOLE SANITAIRE COVID - 19

La situation sanitaire actuelle nous impose la mise en place de protocoles sanitaires et nous demandons à tous nos adhérents de bien vouloir s'y conformer.

Masque obligatoire dans tous les locaux dès 6 ans

Accessibilité des locaux :

- Les accompagnants ne sont pas admis dans les salles d'activité.
- Les regroupements dans les espaces communs ne sont pas autorisés.
- La signalétique mise en place est à respecter dans les différents bâtiments et dans les salles d'activité.
- Les masques et les gels hydroalcooliques ne sont pas fournis par la MJC ; les adhérents sont invités à se laver les mains en début et fin d'activité.
- Port du masque impératif pour tous les plus de 6 ans avant et après l'activité et lors de tout déplacement ne faisant pas partie de l'activité en elle-même ; les animateurs vous préciseront les modalités du port du masque en début d'activité.
- Le port du masque est obligatoire pour toute activité non physique si les mesures de distanciation (soit 1 mètre entre chaque personne) ne peuvent pas être respectées.
- Il est demandé aux adhérents de venir en tenue pour toute activité sportive, excepté pour les chaussures.
- Les douches seront fermées à l'espace Albert Fol à Valleiry ainsi qu'au centre ECLA de Vulbens.

Pendant l'activité :

- L'appel se fera dans la salle d'activité.
- Les portes des salles d'activité resteront ouvertes quand l'activité le permet afin d'éviter toute manipulation inutile des poignées de porte.
- Les accompagnants de mineurs se doivent d'être ponctuels afin de récupérer les enfants en fin d'activité.
- Chaque adhérent doit venir avec sa propre gourde remplie afin d'éviter tout déplacement pendant l'activité.

Particularité :

- Tapis et/ou coussins sont à apporter par chaque adhérent pour les activités qui le nécessite : ex : ados/adultes «relaxation & sophrologie», yoga, fitness, DO-IN, street-dance, zumba - dance fit etc.

Précautions :

- En cas de fièvre ou de symptômes les adhérents sont invités à rester chez eux.
- En cas de Covid avéré il est impératif d'en informer la MJC du Vuache immédiatement.

Merci à tous pour votre compréhension

Pascale Quilez, Présidente de la MJC du Vuache et Serge Bénito, Directeur

